

se moquer de moi, à me contrefaire, n'importe devant qui !”

Ce pauvre homme allait continuer à dévoiler, de plus en plus, les défauts de son malheureux fils, lorsque son bon curé l'arrête tout court, pour lui dire :

“ Mon bon ami, en voilà assez, sur le compte de votre pauvre enfant ; maintenant, un petit mot, à nous deux. Dites moi, croyez-vous de bonne foi que votre fils soit obligé de vous aimer, de vous respecter et de vous obéir ?

A ce propos, notre homme reprend sur un ton très élevé, et presque en colère : “ Mais, Monsieur le curé, quelle question me faites-vous donc là ? N'est-ce pas ce que vous prêchez tous les dimanches ? Et d'ailleurs, le quatrième commandement de Dieu : *Pères et Mères tu honoreras, etc.*, est-il changé ?

“ Non, lui dit son excellent curé, en souriant ; et je vois avec plaisir que vous en parlez en père qui connaît ses droits sur son fils, et qui n'est nullement déterminé à les abdiquer. C'est bien ! c'est très-bien ! et je vous fais sur ce point, mon compliment bien sincère. Cependant, vous me permettrez de faire à cet égard, une observation très simple et très juste ; la voici : outre le quatrième commandement de Dieu, que vous connaissez si bien, et que vous appréciez à son véritable point de vue, quand il s'agit des droits qu'il vous confère sur votre fils, il y a encore neuf autres commandements de Dieu qui, ainsi que les commandements de l'Eglise, obligent tous les chrétiens envers Dieu et en vers l'Eglise, comme le quatrième